



CONSEIL ET INGENIERIE POUR LES COLLECTIVITÉS MOSELLANES





Partenaire historique des communes et EPCI de Moselle, le Département de la Moselle a, en 2013, initié et proposé la création de l'agence technique MATEC pour accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Déjà partenaire financier des collectivités, le Département dans sa volonté de cohésion et de solidarité en faveur de tous les territoires, urbains et ruraux, a ainsi permis à toutes les collectivités mosellanes de disposer d'une ingénierie de haut niveau pour les accompagner dans leurs projets d'investissement.

Après la création de MATEC et sa montée en puissance passant de 422 collectivités adhérentes à plus de 550, et son ancrage au quotidien sur les territoires, il ressortait que les complémentarités entre MATEC et le CAUE étaient évidentes, nécessaires pour offrir des services toujours plus complets, efficaces et économes pour les collectivités.

Ainsi, et depuis le 1^{er} mars 2018, une direction commune a été mise en place, les équipes se sont rassemblées dans des locaux mis à disposition par le Département au 17 quai Wiltzer à Metz. En à peine quelques mois, les premiers résultats observés confirment la pertinence de ce choix. Sous la présidence de Ginette MAGRAS, le CAUE a redéfini un projet de service à destination des collectivités et des particuliers. Les complémentarités ont permis d'améliorer la qualité des études et la diversité des missions assumées par les deux entités.

Avec ces deux structures, MATEC et le CAUE, complétées sur des domaines d'interventions plus spécifiques par la Sodevam, Moselis, l'ADIL, Moselle Fibre et Moselle Attractivité, le Département se porte ainsi le garant de la solidarité territoriale, permettant à tous nos concitoyens de bénéficier partout en Moselle d'un cadre de vie agréable, de services publics qu'ils méritent.

C'est ma conviction profonde : on ne pourra moderniser la France et remettre l'Etat en équilibre en centralisant les pouvoirs. Bien au contraire, il faut renforcer les capacités de décisions et d'actions des collectivités locales, celles qui sont au plus proche du terrain et de nos concitoyens, pour répondre au mieux à la spécificité de chacun de nos territoires mosellans.

Enfin et pour conclure, il faut souligner combien l'action de MATEC, du CAUE et du Département de la Moselle n'aurait pu être possible sans un soutien collectif des membres des différents Conseils d'Administration, des Assemblées Générales et de l'Assemblée Départementale, sans aussi le professionnalisme des équipes qui œuvrent chaque jour à vos côtés pour l'aménagement de nos communes, de nos intercommunalités.

Patrick WEITEN
Président de MATEC
Président du Département de la Moselle
Ancien Député

DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ À L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Pour tous projets de rénovation de bâtiment, de construction d'un nouvel équipement, de travaux de mise en accessibilité ou d'amélioration énergétique, d'aménagement urbain, MATEC assiste les collectivités par la réalisation :

- **Des études de faisabilité** permettant d'avoir des éléments de cadrage technique et un coût estimé d'opération
- **Du programme de l'opération** permettant de préciser les besoins, le montant des travaux, les contraintes techniques qui seront imposées aux maîtres d'œuvre (architectes et bureaux d'études).

Lors de la **consultation des maîtres d'œuvre**, MATEC rédige l'ensemble des pièces, procède aux analyses des offres, donne la possibilité de bénéficier de la plateforme de marchés publics et aide à la notification des marchés.

Dans toute la poursuite des études qui permettront d'affiner le projet de l'esquisse jusqu'à la consultation des entreprises, en passant par l'Avant Projet Sommaire (APS) et l'Avant Projet Définitif (APD), **MATEC sera présent aux côtés des collectivités**, lors des réunions de travail pour analyser les études produites et les informer des optimisations possibles.

MATEC assiste les collectivités de Moselle adhérentes dans les différents domaines :

- du bâtiment (neuf, rénovation, mise en accessibilité),
- de la voirie,
- des aménagements de sécurité,
- de l'aménagement urbain et paysager,
- de l'eau,
- de l'assainissement,
- du Satese
- de l'énergie,
- des marchés publics
- de la recherche de subventions.

▼ Groupe scolaire à Pournoy-la-Grasse - STUDIOLADA, Architectes



▼ Assainissement à Château-Voué



▼ Aire de jeux à Puttelange-aux-Lacs



BÂTIMENT

MATEC accompagne les collectivités dans la **rédaction des programmes d'opération**, dans la mise en œuvre des **consultations de maître d'œuvre et d'architecte**, pour les projets de rénovation ou de construction de bâtiment, la définition du besoin, des usages et des fonctionnalités, des capacités d'accueil et du coût de l'opération.

L'architecte, lorsqu'il est retenu par la collectivité, produit esquisse, APS, APD, et PRO qui seront autant d'éléments qui vont définir toujours plus précisément le projet et qui méritent d'être analysés, vérifiés pour à la fois maintenir la qualité attendue du projet et rester dans une enveloppe budgétaire conforme aux estimations initiales.

MATEC est également présent **pour accompagner la collectivité dans la consultation des bureaux d'étude de sol, contrôleur technique, coordinateur SPS** ; des intervenants qui contribuent à la construction d'un bâtiment et qui fournissent des avis en vue de permettre l'ouverture au public de l'établissement.

MATEC est également présent **pour toutes les réunions de concertation nécessaires** avec les usagers et futurs utilisateurs, tous les intervenants de l'acte de construire, les co-financeurs.

*Hôtel de communauté, hôtel d'entreprises de
la Communauté de Communes du Warndt*
B. Dubreu (BALLAST Architectes) ►



Gendarmerie à Ennery
Imhotep Architecture,
Grzeszczak Rigaud Architectes ►



ÉTUDE OPÉRATIONNELLE EN VOIRIE

Pour les projets d'aménagement de sécurité routière, de réfection de voirie, d'équipements d'aires de jeux et tel que cela était réalisé auparavant par la DDE puis l'ATESAT pour des petits projets, **MATEC peut accompagner les collectivités dans la définition du projet** avec la réalisation des plans, du descriptif technique qui permettront de consulter les entreprises.

Pour les projets plus conséquents, MATEC est alors votre **Assistant à Maîtrise d'Ouvrage**.

Pange : aménagements divers , plateau, séparateur, réfection de chaussée ▶



Laquenexy : aménagement d'espace public ▶



Moulins-les-Metz : Skate Park ▶

MATEC vous permet de disposer de moyens pour comparer différentes solutions énergétiques

ENERGIE

Afin d'accompagner les collectivités soucieuses d'améliorer et de réduire leur facture énergétique, MATEC peut réaliser :

- Des diagnostics d'éclairage public avec proposition de choix techniques
- Des diagnostics énergétiques de bâtiments
- Des études sur les productions d'énergie renouvelable
- Des marchés de fourniture d'énergie
- Des études de préfaisabilité pour la construction de réseaux de chauffage
- Des contrats d'exploitation de chaufferies



Eclairage public solaire à Puttelange-Aux-Lacs ►

MATEC a également repris depuis le 1^{er} janvier 2019 la mission de suivi du SATESE pour toutes les communes éligibles.

EAU / ASSAINISSEMENT / GEMAPI/ SATESE

Sur les domaines particuliers de l'eau, de l'assainissement et de la Gemapi, MATEC assiste les collectivités dans :

- La réalisation des diagnostics
- La définition de programmes de travaux
- Les études comparatives sur les modes d'exploitation
- La mise en place ou le renouvellement des contrats de DSP, de prestations de services
- Les études de transfert de compétences eau, assainissement, Gemapi
- Les renouvellements de réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Les travaux de restauration des cours d'eau et de lutte contre les inondations.



Bidestroff : construction d'un lagunage naturel ►

MARCHÉS PUBLICS

MATEC assiste les collectivités dans toute la procédure ; qu'il s'agisse des pièces de consultation des maîtres d'œuvre, des entreprises, des bureaux spécialisés en SPS, CT, étude de sol, de concessions d'aménagement ou de délégations de service public :

- Rédaction des pièces administratives et techniques
- Publication sur la plateforme de marchés
- Analyse des offres
- Aide au rejet, à la notification des marchés.

Une plateforme ouverte à tous les marchés des collectivités adhérentes.

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, les collectivités adhérentes peuvent publier par elles-mêmes ou assistées de MATEC tous types de marchés allant des marchés de fournitures à ceux de travaux. Elles économisent ainsi les frais de souscription à une autre plateforme de marché.

L'expérience de MATEC, avec plus de 1000 marchés lancés en 4 ans et 250 marchés en moyenne chaque année, assure aux collectivités une procédure sécurisée.

Adresse de la plateforme :

<http://marchespublics-matec57.fr>

SUBVENTION

Dans le cadre de son assistance, **MATEC peut aussi accompagner les collectivités dans la recherche et le montage des dossiers de subventions.**

Qu'il s'agisse des dossiers de la Région Grand Est, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, des appels à projets, MATEC aide les collectivités à :

- trouver des pistes de financement pour les projets
- monter au besoin des dossiers de subventions.

ADHÉSION

Les tarifs d'adhésion à MATEC sont les suivants :

- Communes : 50 centimes par an et par habitant
- Communautés de communes ou Communauté d'agglomération : 35 centimes par an et par habitant
- Syndicats : aucune cotisation dès lors que les communes adhérentes aux syndicats cotisent déjà pour plus de 80 % de leur population. Sinon 35 centimes pour la part de population des communes non adhérentes au syndicat.

• • • • •
• • • • •
• • • • •
• • • • •

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: **Patrick WEITEN**, *Président du Département de la Moselle*

1^{er} Vice-Président:

Roland CHLOUP, Maire de Pange et
Président de la CC du Haut Chemin -
Pays de Pange

2^e Vice-Présidente:

Ginette Magras,
Conseillère Départementale
du canton de Boulay-Moselle

3^e Vice-Président:

Serge Ziegler,
Vice-Président de la CC du Saulnois

4^e Vice-Président:

David Suck,
Vice-Président du Conseil Départemental
canton de Bitche

Membres :

Collège des Conseillers Départementaux :

Jeannine Berviller

Conseillère Départementale du canton du
Saulnois

Claude Bitte

Conseiller Départemental du canton de
Sarralbe

Luc Corradi

Conseiller Départemental du canton
d'Hayange

Sonya Cristinelli-Fraiboef

Vice-Présidente du Conseil Départemental
canton de Sarralbe

Jean-Paul Dastillung

Vice-Président du Conseil Départemental
canton de Boulay-Moselle

Lionel Fournier

Conseiller Départemental du canton de
Rombas

Laurent Kleinhentz

Conseiller Départemental
du canton de Freyming-Merlebach

Fernand Lormant

Vice-Président du Conseil Départemental
canton du Saulnois

Patrick Reichheld

Vice-Président du Conseil Départemental
canton de Phalsbourg

Bernard Simon

Conseiller Départemental du canton de
Sarrebouurg

Collège des autres Collectivités adhérentes :

Denis Bayart

Maire-Adjoint de Ham-sous-Varsberg

Dominique Ferrau

Maire de Behren-Lès-Forbach

Patrick Grivel

Maire de Laquenexy

François Henrion

Maire d'Augny

Bernard Jacquot

Maire de Baronville

Roland Klein

Président de la CC de Sarrebouurg Moselle Sud

Christian Petit

Maire de Retonfey

Alain Pierson

Maire d'Avricourt

Jean Stamm

Maire de Solgne

Joseph Weber

Maire de Dabo



1 - Arnaud SPET, **DIRECTEUR**

ADMINISTRATION

2 - Liliane FELLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

3 - Constance PERIN,
ASSISTANTE DE DIRECTION

4 - Léa ALBERTI,
RESPONSABLE MARCHÉS PUBLICS

5 - Anne DILLON,
ASSISTANTE MARCHÉS PUBLICS

6 - Guillaume PACE,
CHARGÉ DE SUBVENTIONS

PÔLE BÂTIMENT

7 - Cédric PELOSATO
RESPONSABLE PÔLE BÂTIMENT

8 - Johan RIESS
CHARGÉ D'OPÉRATIONS

9 - Vincent BARRAT
CHARGÉ D'OPÉRATIONS

POLE VOIRIE-AMÉNAGEMENT

10 - Olivier THEVENOT
RESPONSABLE PÔLE VRD/
AMÉNAGEMENT

11 - Baptiste HELLUY
ADJOINT AU RESPONSABLE PÔLE
VRD/AMÉNAGEMENT

12 - Olivier TAILLEU
CHARGÉ D'OPÉRATIONS

13 - Benjamin BASSE
CHARGÉ D'OPÉRATIONS

14 - Florian JOST
CHARGÉ D'OPÉRATIONS

PÔLE EAU-ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE

15 - Julien ARBILLOT
RESPONSABLE PÔLE EAU/
ENVIRONNEMENT/ÉNERGIE

16 - Loïc BEHEM
ADJOINT AU RESPONSABLE PÔLE
EAU/ENVIRONNEMENT/ÉNERGIE

17 - Matthieu REBERT
CHARGÉ D'OPÉRATIONS

18 - Simon ALBERT
CHARGÉ DE MISSION ENERGIE

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



1 - Arnaud SPET, **DIRECTEUR**

2 - Carine KACZMAREK, **ARCHITECTE CONSEILLER**

3 - Julian PIERRE, **ARCHITECTE CONSEILLER**

4 - Isabelle CHRISTOPHE, **ASSISTANTE DE DIRECTION**

5 - Thierry DERELLE, **PAYSAGISTE CONSEILLER**

6 - Guénaëlle LE BRAS, **ARCHITECTE CHARGÉE DE LA PÉDAGOGIE**

7 - Florence AMIAUX-LALLEMENT, **ARCHITECTE CONSEILLER**

8 - Frédérique AUCLAIR, **ARCHITECTE CONSEILLER**

9 - Patricia GARBE, **DOCUMENTALISTE**

10 - Nathalie THEIS, **SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

11 - Laureline MASSON, **CHARGÉE DE MISSION**

(ABSENTE SUR LA PHOTO)



Créé par la volonté du Département, en application de la loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Moselle est une association neutre et indépendante qui a vocation à contribuer, par ses conseils, à l'embellissement du cadre de vie sur l'ensemble du territoire départemental.

Le CAUE, fort d'une approche objective et globale, est à l'écoute de chacun, en conseillant, orientant, suscitant des idées, en donnant à chacun une envie d'architecture de qualité. Il dispose d'une connaissance du territoire qui lui permet de croiser les échelles : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, et du département. Il travaille avec une approche pédagogique, culturelle et technique.

Ses missions sont de conseiller les collectivités locales et les particuliers porteurs de projets ; de former les élus, leurs services, les enseignants, et les acteurs du cadre de vie ; d'informer et de sensibiliser le grand public.

Le conseil d'administration a été renouvelé en Juin dernier et, depuis le 15 Avril, une direction commune au CAUE et à MATEC a été mise en place, regroupant les deux structures à Metz, 17 quai Wiltzer. Cela permet de donner une meilleure lisibilité de l'action, d'apporter les complémentarités utiles, d'élargir l'offre de services et de réduire les coûts de fonctionnement pour vous apporter un service toujours plus efficace et abordable.

Pour les collectivités souhaitant bénéficier de cette complémentarité d'action, le conseil d'administration du CAUE a validé le principe que tout adhérent de MATEC peut adhérer gratuitement au CAUE.

Je remercie chacun, élus, représentants d'organismes ou d'associations, mais également les membres du Conseil d'Administration, ainsi que toute l'équipe du CAUE qui assurent avec professionnalisme son bon fonctionnement.

Ginette MAGRAS

Présidente du CAUE de la Moselle
Conseillère Départementale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants de l'État :

Antoine CHALEIX

Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Moselle

Guillaume LEFEVRE

Architecte des Bâtiments de France, Chef de l'UDAP 57

Björn DESMET

Directeur Départemental des Territoires de Moselle

Marc MENEGHIN

Directeur Départemental des Territoires de Moselle Adjoint

Représentants des Collectivités Locales :

Jeannine BERVILLER

Conseillère Départementale

Luc CORRADI

Conseiller Départemental, Maire de Vitry-sur-Orne

Ginette MAGRAS

Conseillère Départementale, Adjointe au Maire de Boulay,

Présidente du CAUE

David SUCK

Vice-Président du Conseil Départemental, Adjoint au Maire de Volmunster

Pierre ZENNER

Conseiller Départemental, Maire de Koenigsacker,

Vice-Président du CAUE

Rachel ZIROVNIK

Conseillère Départementale, Maire de Mondorff,

Vice-Présidente du CAUE

Représentants des Professions concernées désignés par le Préfet :

Patrice ENGASSER

Architecte Urbaniste, Représentant la Société Française des Urbanistes

Sophie LE DORÉ

Paysagiste Concepteur, Représentant la Fédération Française du Paysage Grand Est

Vincent TOFFALONI

Architecte D.P.L.G., Représentant l'Ordre des Architectes Grand Est

Noëlle VIX-CHARPENTIER

Architecte D.P.L.G., Première Vice-Présidente du Syndicat des Architectes de Moselle

Personnes qualifiées désignées par le Préfet :

Guy GEORGES

Retraité du Parc Naturel Régional de Lorraine

Michaël WEBER

Président du Parc Naturel des Vosges du Nord et Président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Membres élus par l'Assemblée Générale :

Henri BOGUET

Maire de Fontoy

Stéphanie JACQUEMOT

Adjointe au maire de Novéant-sur-Moselle

Marcel JACQUES

Maire de Plesnois, Vice-Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle

Michel GHIBAUDO

Adhérent, Trésorier du CAUE

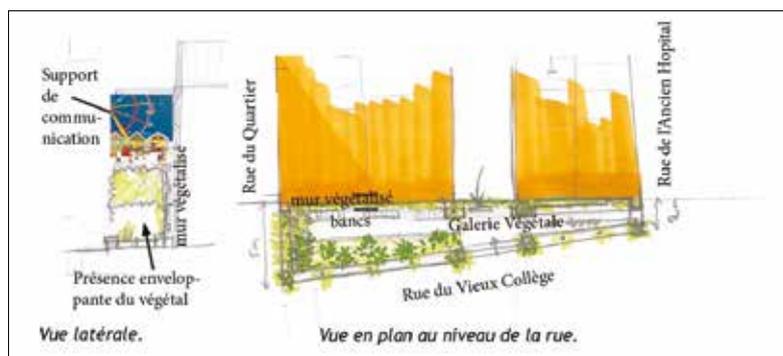
Dany KOCHER

Maire de Phalsbourg, Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Danielle NIEDERCORN

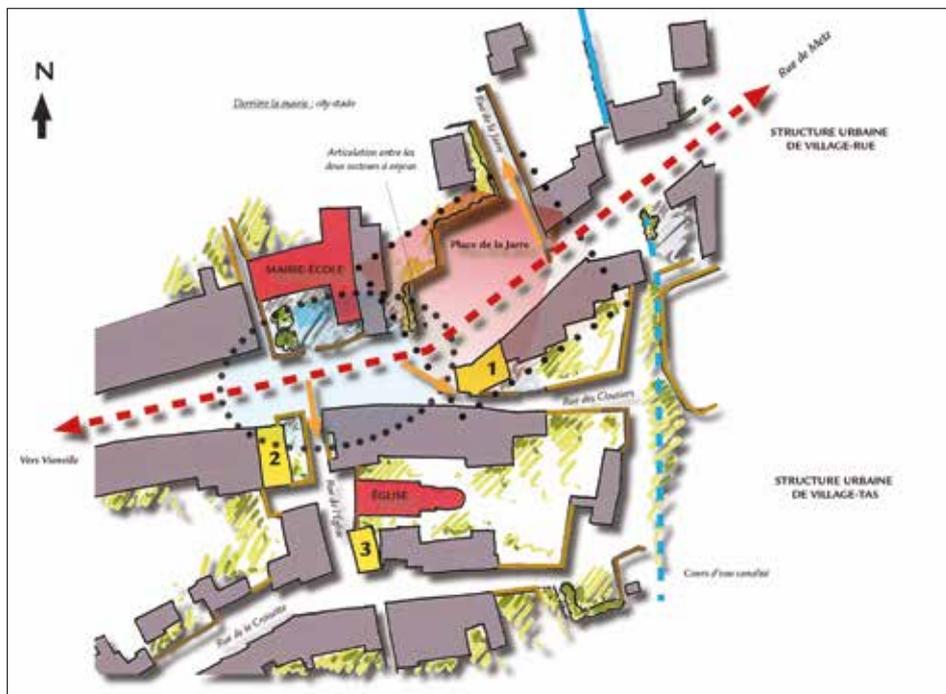
Maire de Waldweistroff, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières

Représentant du Personnel : Frédérique AUCLAIR, Architecte-conseiller



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le conseil préliminaire identifie les enjeux du projet en aménagement, bâtiment, paysage. Il permet à la collectivité d'appréhender les principaux enjeux de son projet en lien avec le contexte urbanistique, paysager ou patrimonial.



Exemple de conseil pour le devenir de trois immeubles d'un cœur de village

> vous aménagez le cœur de votre ville ou de votre village

Le CAUE explore différentes hypothèses d'aménagement, vous conseille sur la qualité des espaces publics, la programmation d'une étude, l'information des habitants.

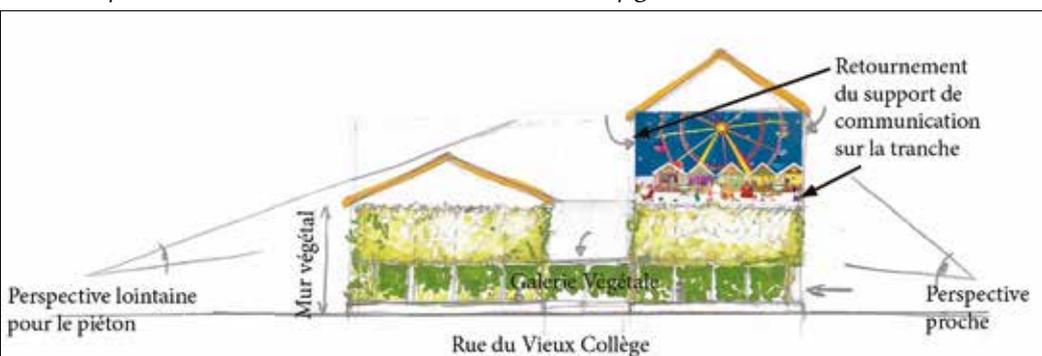
> vous construisez un bâtiment public

Le CAUE vous conseille sur l'implantation et l'orientation du bâtiment, le choix d'énergies et de matériaux sains, pour une optimisation des performances énergétiques de la construction et le confort des usagers.

> vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine

Le CAUE vous conseille dans la faisabilité du projet, le choix des matériaux, les techniques traditionnelles de restauration, la coloration des façades.

Exemple de conseil concernant le traitement de deux murs pignons



L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION OU RÉVISION DE DOCUMENT D'URBANISME

Élaborer un document d'urbanisme (SCOT, PLUI, PLU, carte communale ou RMC) permet à la fois de refléter la réalité d'un territoire et de conditionner durablement son aménagement.

Afin d'en définir au mieux les objectifs, le CAUE peut accompagner les collectivités et leurs groupements en réalisant un diagnostic du territoire qui met en évidence ses enjeux spécifiques, ce qui permettra d'élaborer un cahier des charges qui sera contextualisé et adapté aux attentes, et d'assister la collectivité dans l'analyse des dossiers de candidature.

Lors de l'élaboration d'un document de planification, l'accompagnement de la collectivité par le CAUE peut permettre, à des étapes clés, d'avoir une analyse neutre de ses éléments (PADD, OAP, Plan de zonage, etc.), de vérifier leur pertinence, ainsi que d'avoir un avis éclairé sur le contenu de son règlement. Au besoin, cette démarche peut s'accompagner d'une sensibilisation et de conseil aux élus sur certaines thématiques spécifiques au territoire liées à l'environnement, au patrimoine, au cadre de vie en général.

Analyse du PLU

- Le site et ses contraintes
- Les différentes étapes du développement de la commune
- Le développement futur de la commune



L'ACCOMPAGNEMENT SUR LES ÉTUDES DE CENTRE-BOURG

Afin de revitaliser les centres bourg et requalifier l'habitat dégradé, le CAUE accompagne les collectivités afin qu'elles disposent d'une part d'un **diagnostic technique** des bâtiments et d'autre part d'**hypothèses de réaménagement ou de requalification**.



Exemple de proposition d'aménagement ▲

Les centres des bourgs, des petites et moyennes communes sont actuellement confrontés aux mêmes difficultés concernant l'habitat : un tissu urbain ancien et dense, des logements vétustes voire insalubres dans certains cas, des configurations de logements qui ne sont plus adaptées à la demande, et un nombre de logements ainsi que des commerces en rez-de-chaussée vacants.

Face à cette situation, la même question revient régulièrement : **comment intervenir pour améliorer l'habitat dans ces quartiers centraux et les habiter à nouveau ?**

Les solutions proposées doivent permettre :

- de redonner une attractivité à des bâtiments abandonnés et aux logements en apportant un confort de vie
- de proposer des solutions de reconversion, de reconstruction, de démolition partielle ou totale pour les différents bâtiments
- de disposer d'éléments d'échanges concrets avec l'UDAP
- d'avoir dans la réflexion une vision à la fois urbanistique, patrimoniale, technique et financière
- de disposer d'éléments de communication pour valoriser les biens auprès des investisseurs privés.

L'ACCOMPAGNEMENT AUX CAMPAGNES DE RAVALEMENT DE FAÇADE

Parce que la beauté d'une façade contribue aussi à la qualité du cadre de vie, un certain nombre de collectivités a mis en place une politique publique visant à soutenir les particuliers qui souhaitent réaliser un ravalement de façade, et contribuer ainsi à l'harmonie globale du quartier et de la commune.

Avant travaux ▶



Après travaux ▶

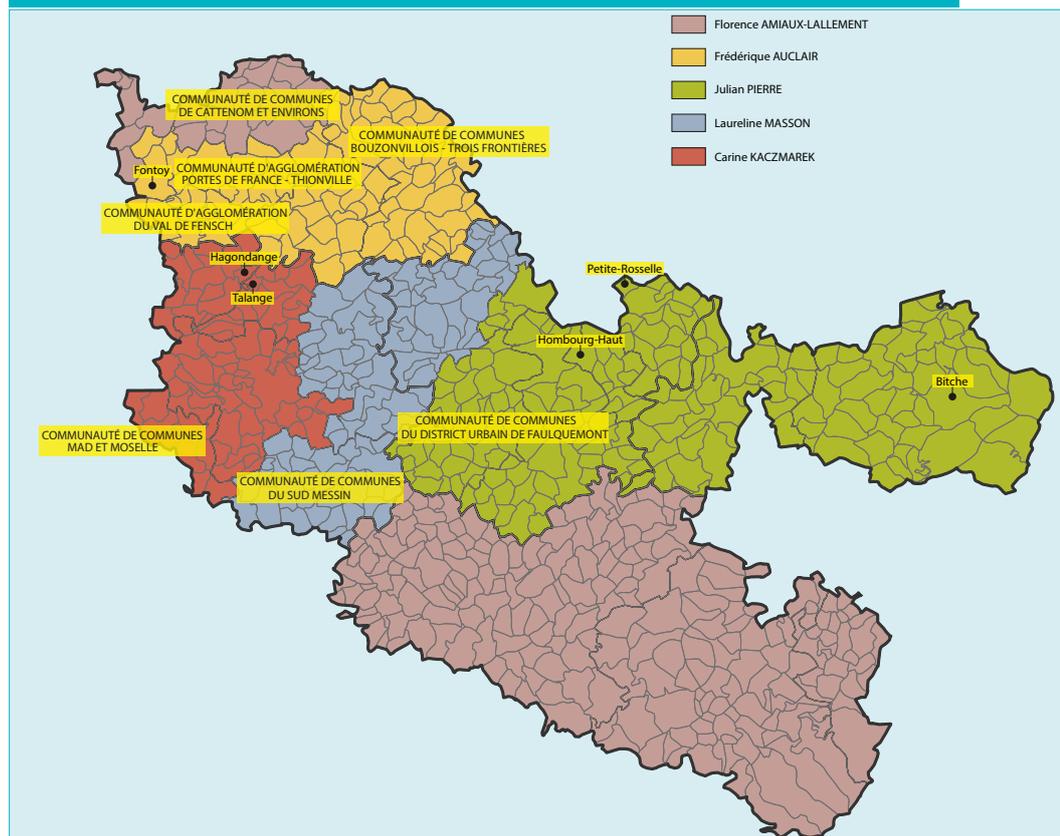
Le CAUE de la Moselle :

- reçoit chaque particulier
- conseille sur les techniques à mettre en œuvre,
- aide aux choix des coloris

L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Le CAUE de la Moselle propose des permanences dans différents points du département (communes ou intercommunalités ayant conventionné avec le CAUE).

Cinq chargés de mission se partagent le territoire.



Carte de répartition des territoires par chargés de mission ▶

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

L'architecte-conseiller du CAUE est à la disposition gratuite des particuliers, pour tout projet de construction, de rénovation, d'aménagement ou d'extension. Il sait orienter et apporter les éclairages nécessaires pour que chaque projet se déroule au mieux.



Pour une réponse adaptée et personnalisée, il convient d'apporter, lors de l'entretien, l'ensemble des pièces du projet : photos du terrain, du bâtiment et des abords, plan de situation, règlement d'urbanisme (PLU, règlement de lotissement, ...) et la liste des besoins.

La mission du CAUE se limite au conseil. Elle n'entre dans aucune procédure de contrôle administratif.

Le CAUE garantit sa compétence et sa neutralité en s'interdisant d'assurer la conception ou la maîtrise d'œuvre de toute opération.



▲ Exemple de conseil concernant la création d'une terrasse en bois

L'architecte-conseiller du CAUE est un professionnel **compétent et indépendant** qui donnera les explications permettant de prendre les bonnes décisions et de faire les choix les plus pertinents.

Il est **attentif aux besoins de chacun** et connaît bien le contexte local. De plus, il peut répondre à l'ensemble des questions architecturales, réglementaires, techniques et administratives.

Il peut **être consulté à n'importe quelle étape du projet** mais de préférence le plus tôt possible. Il s'agira de conseiller le particulier au moment de la conception ou de la réalisation du projet dans l'objectif de lui **permettre de faire les meilleurs choix**.





Les Usoirs en Moselle

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

Le CAUE a également pour mission d'informer et sensibiliser le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement par des visites, conférences, publications..., et il accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à leur cadre de vie.

Les publications :

- une **Lettre d'Informations** trimestrielle
- des plaquettes **Les Usoirs en Moselle...**
- des dépliants **Le Conseil aux Particuliers...**

Les actions en milieu scolaire :

- la **formation des enseignants** qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique ;
- **dans les classes ou sur le terrain**, le CAUE accompagne les enseignants, leur proposant outils, compétences et ressources, en lien avec leurs exigences pédagogiques et les programmes scolaires.



*Imagine ton cadre de vie idéal
 concours avec les scolaires*

Les visites :

- les **Journées du Patrimoine** qui représentent un des temps forts du programme culturel annuel du CAUE, avec désormais une journée entière consacrée aux scolaires **Les Enfants du Patrimoine**.



Les Enfants du Patrimoine

UN CENTRE DE DOCUMENTATION



Le CAUE de la Moselle dispose également d'un centre de documentation qui met à la disposition de l'équipe du CAUE, mais également du public, un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme et paysage.

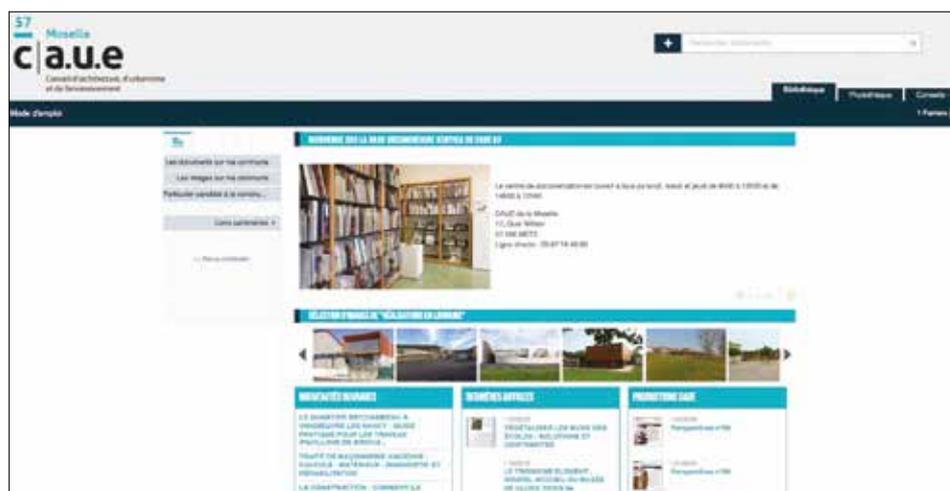
Il regroupe près de 4000 ouvrages et publications, des études, conseils et publications du CAUE, des abonnements à une vingtaine de revues spécialisées, un fonds iconographique, de la documentation technique, ...

Il comprend également un fonds documentaire régionaliste spécifique au Département de la Moselle regroupant des ouvrages propres à l'architecture locale.

Le centre est ouvert au public les lundi, mardi et jeudi, sur rendez-vous. Ce service est gratuit.

Le fonds documentaire du CAUE de la Moselle est accessible via le site internet www.cauue57.com. Chacun peut y effectuer des recherches en ligne puis venir consulter librement les documents au centre de documentation.

Portail documentaire ►



Adhérer permet de bénéficier de :

- conseil de projet pour les collectivités
- tarif préférentiel sur les visites ou formations
- l'envoi des publications du CAUE

ADHÉSION

Adhérer au CAUE, c'est le soutenir dans sa mission de promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement.

Le montant de l'adhésion est de :

- pour une commune : 0,16 € par habitant
- pour un groupement de communes (communautés de communes, communautés d'agglomération...) : 0,05 € par habitant
- pour une adhésion individuelle : 20 €
- pour une personne morale ayant mission d'intérêt général : 50 €
- pour un professionnel individuel : 100 €
- pour les partenaires institutionnels, chambres consulaires : 150 €
- pour une personne morale de droit privé : 300 €

Toutefois, il a été décidé par délibération du conseil d'administration du CAUE en date du 7 juin 2018, que toute collectivité déjà adhérente à MATEC et souhaitant adhérer au CAUE bénéficierait d'une adhésion gratuite au CAUE.

LES AUTRES STRUCTURES D'INGÉNIERIE, FILIALES DU DÉPARTEMENT

MOSELIS



Moselis, Office Public de l'Habitat, est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) dont la collectivité de rattachement est le Département de la Moselle. Moselis participe à la mise en œuvre du Plan Départemental de l'Habitat. Il accompagne également le développement des EPCI et des communes urbaines ou rurales dans la concrétisation de projets immobiliers adaptés à leurs attentes.

SODEVAM



Société d'économie mixte et acteur du cadre de vie, la Sodevam assume un rôle privilégié dans l'évolution générale du cadre de vie et l'impact des projets auxquels elle est associée. Elle accompagne les collectivités et acteurs locaux du territoire mosellan à tous les stades de leurs projets : aménagement, construction, études & conseils, services.

MOSELLE FIBRE



MOSELLE FIBRE a pour vocation de construire, d'exploiter et de commercialiser un réseau en fibre optique, qui permettra aux Mosellans de disposer, à l'horizon 2020, du très haut débit (supérieur à 100 mégabits/seconde) et du choix des opérateurs.

Afin de réaliser cet objectif et constatant la carence de l'initiative privée, les élus du Département de la Moselle et de 14 Intercommunalités mosellanes ont décidé de créer MOSELLE FIBRE.

ADIL



L'ADIL s'adresse aux particuliers, élus et agents des collectivités locales et acteurs de l'habitat et du logement. Elle a pour objet d'informer le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat. Cette information, qui repose sur une compétence juridique et financière confirmée, doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite.

MOSELLE ATTRACTIVITÉ



Moselle Attractivité est au service des territoires, des acteurs économiques et touristiques, des visiteurs, des talents pour concrétiser leurs projets et faire rayonner la Moselle. Moselle Attractivité accompagne gratuitement les entreprises dans leurs projets : analyse de leurs besoins, recherche de terrains et de bâtiments disponibles, recherche d'aides financières et de partenaires industriels, mise en relation avec les partenaires de l'innovation.

Avec le soutien du Département de la Moselle



57

Moselle

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

17 quai Wiltzer • 57 000 METZ

tél : 03 87 74 46 06 • fax : 03 87 74 75 74

email : contact@caue57.com • www.caue57.com



17 quai Wiltzer • 57 000 METZ

tél : 03 55 94 18 11 • fax : 03 55 94 18 12
email : contact@matec57.fr